

Procédure d' évaluation de départ

Cette évaluation de départ est obligatoire et est effectuée grâce à la fiche ci-jointe. L'intérêt d'une telle fiche est de permettre une évaluation, aussi objective que possible, ayant pour résultat de proposer une durée de la formation qui corresponde aux capacités de chaque élève. Une fiche est un guide pour le formateur qui évalue les capacités de l'élève ; mais une évaluation bien faite ne consiste pas à « remplir un imprimé ». Au cours de l'entretien et des exercices, le formateur doit *savoir observer l'élève et le mettre en confiance*, sinon les appréciations ne seraient pas objectives. De plus, l'élève doit être impliqué dès l'évaluation. Le formateur pourra utiliser valablement la fiche seulement s'il a connaissance exacte *des critères des niveaux de performances et de modalités de la notation*, détaillées ci-après :

- Renseignements d'ordre général
- Expérience de la conduite
- Connaissance du véhicule
- Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- Habiletés
- Compréhension et mémoire
- Perception
- Emotivité

Ces critères nous amèneront à un résultat qui devra être présenté comme une indication utile et non une réussite ou un échec.

Nous proposerons en fonction une durée de formation en tenant compte du résultat suivant un barème. Il faut bien tenir compte du fait que les aptitudes de chaque élève sont différentes malgré un résultat identique.